



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

BULLETIN MENSUEL

VOL. 57, No 8
(publié antérieurement en mai 1959)

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, AOÛT 1976

Conservation et utilisation de nos espaces libres

LA CONSERVATION est d'un intérêt vital pour tout le monde. Pour les cultivateurs, les pêcheurs et trappeurs commerciaux, elle revêt un caractère pécuniaire, car leur gagne-pain dépend de la conservation du sol, du poisson et du gibier. Pour d'autres, la vie au grand air est une question de santé. Pour tous, la conservation consiste à protéger nos parcs, nos forêts, nos montagnes et nos cours d'eau.

Cette protection assure la conservation des ressources essentielles à l'existence des hommes et des animaux. La nature qui nous entoure influe à tel point sur notre survivance qu'il importe de la respecter.

Il faut y songer plus que jamais, car à notre époque la machine tend à effacer graduellement toute trace de nature sauvage.

L'exploitation des ressources naturelles est d'origine assez récente sur notre continent, mais elle a déjà donné lieu à un gaspillage et à un pillage effroyables. Des espèces entières d'animaux ont été exterminées ou réduites à tel point que leur survivance est douteuse. La hache et le feu ont fait disparaître d'immenses forêts. Les pâturages intensifs ont épuisé bien des prairies. L'érosion a détruit la riche surface du sol.

Il y a cent ans à peine, bien peu d'oiseaux ou de mammifères étaient menacés d'extinction, et notre terre était encore fertile. Suivirent alors ce qu'on a appelé les "soixante terribles années". Les laboureurs défoncèrent le sol sans se préoccuper de savoir s'il garderait sa fertilité. On chassa le bison pour en vendre la peau. Les belles plumes des oiseaux servirent à orner le chapeau des coquettes. L'abattage des arbres qui ombrageaient les rives et la pollution de l'eau par les déchets et les ordures entraînèrent la disparition de bien des poissons.

Par notre cupidité, nous avons abusé des biens de la nature au détriment de nos meilleurs intérêts. Ayant enfin reconnu que tout s'enchaîne dans la nature, nous nous rendons compte aujourd'hui que nous avons gravement porté atteinte aux services qu'elle est

appelée à nous rendre en exigeant d'elle plus que le nécessitaient nos besoins immédiats.

Nous revenons lentement au bon sens, mais il subsiste encore en nous de fausses conceptions. Ayant délimité certaines régions sauvages, nous les "améliorons" au point d'en exclure tout aspect agreste. Nous dépensons en prodigues afin d'assurer notre confort plus que ne peuvent se le permettre bien d'autres pays, mais nous détruisons par le fait même la base même du confort et de la vie.

Nos richesses ne sont pas inépuisables

Dans la nature, ce qui est détruit n'est pas remplaçable. La prévoyance nous enseigne qu'il faut maintenir l'équilibre entre la nature et les exigences de l'industrie.

La conservation assure cet équilibre, car elle consiste dans l'emploi ordonné et judicieux des ressources naturelles dont il importe de maintenir la qualité, la quantité et la disponibilité au cours des années. Elle intéresse donc chacun d'entre nous et non uniquement les gardes forestiers et les gardes-chasse.

Notre faune n'étant pas inépuisable, il faut évidemment empêcher ceux qui, par ignorance, folie ou cupidité, l'exterminent pour satisfaire leurs désirs au détriment du reste de la population. Dans ce dernier cas, il faut recourir à la loi et l'appliquer sans merci.

L'Ontario s'en est aperçu en 1821, année où cette province a adopté une loi "d'urgence" sur la protection du poisson et du gibier, mais ce n'est qu'en 1890 qu'une commission royale devait être chargée de faire le recensement de la faune.

Autrefois, le saumon de l'Atlantique abondait dans le lac Ontario et frayait jusque dans les rivières Don, Humber et Credit. En 1897, il n'y en avait plus. Les tourtres, qu'on abattait par millions, et les dindons sauvages, étaient déjà en voie de disparaître. On chercha trop tard à assurer leur survivance. La dernière tourtre mourut en 1914.

Depuis cinquante ans, heureusement, les gouverne-

ments, l'industrie et le public savent jusqu'à quel point il importe de protéger notre faune et notre flore. Des associations régionales, provinciales et fédérales se consacrent à la protection et à l'amélioration des terres, eaux et forêts et à la multiplication du gibier et du poisson.

L'ambition qui pousse le propriétaire à améliorer les abords de sa maison en semant du gazon et des fleurs et en plantant des arbustes et des arbres anime maintenant les autorités, mais en plus grand.

Si nous ne faisons pas partie des associations qui se dévouent à cette mission, renseignons-nous du moins sur les problèmes et les nécessités de la conservation.

Nécessité des espaces libres

Afin de survivre aux forces hostiles qui l'entourent, l'homme ne doit pas se contenter de la nourriture, du vêtement et d'un toit: il lui faut vivre en société, tout en conservant son individualité. Il doit pouvoir communier avec la nature, telle que Dieu l'a conçue, en passant quelques heures loin des bruits de la ville. L'air pur des espaces libres est salutaire à notre santé. Au sein de la nature, nous retrouvons le calme, l'oubli de nos soucis et l'inspiration qui naît du repos et du silence.

C'est cette inspiration qui nous incite à raconter ce que nous avons vu dans les bois: les rayons du soleil qui filtrent à travers les feuilles; le ruisseau qui cascade sur les cailloux; la mousse veloutée sur les troncs d'arbres morts; l'eau de source qu'on boit dans le creux de la main; les trilliums et les violettes dans les sous-bois; les écureuils gambadant sur les aiguilles de pins; la fauvette des haies saluant le printemps.

C'est ainsi qu'en protégeant tout ce qui pousse et tout ce qui vit dans la nature laissée à elle-même, l'homme en tire son profit et son plaisir.

En demeurant confinés dans les villes, entre les quatre murs d'une maison, d'une boutique ou d'un bureau, nous perdons l'occasion de voir et de sentir le miracle de la vie qui croît, la beauté qui nous entoure, ce spectacle grandiose qui faisait dire à Lamartine:

*Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?*

Notre patrimoine

Nos montagnes et nos plaines, nos rivières et nos lacs constituent notre premier héritage; à nous de le conserver et d'empêcher les autres de le dilapider.

Les visiteurs des vieux pays constatent que nous ne respectons pas autant qu'eux les sites naturels. C'est peut-être à cause de vieilles légendes propres à certaines régions? En Irlande, par exemple, personne n'oserait pénétrer dans un "rond de fées" (dessiné sur

l'herbe par des champignons) ni abattre "l'arbre solitaire" dans la lande. Ces superstitions ont leur bon côté, car elles permettent aux petites bêtes et aux fleurs sauvages de vivre et de croître en paix.

On ne croit plus aux fées ni aux farfadets, mais si ces êtres fantastiques ont pu persuader les humains, par des promesses ou des menaces, de ne pas troubler la tranquillité des lieux qu'ils habitent, c'est à se demander si ces légendes n'ont pas contribué à sauvegarder du pillage certaines régions agrestes.

En dehors des légendes, il nous faut avoir l'esprit de conservation, en arrêtant l'abattage sans merci de nos forêts et en empêchant ceux qui ne pensent qu'au confort de gâter nos plus beaux paysages.

Dans bien des cas, en effet, on détruit le cachet de la campagne en voulant la rendre plus accessible aux touristes. Prenons, par exemple, l'étang rendu fameux par Thoreau dans son livre *Walden ou la Vie dans les bois*. Les quatre familles qui possédaient le terrain environnant l'ont légué à l'État du Massachusetts afin de le sauvegarder pour la postérité. Or, aujourd'hui, au lieu de l'étang paisible de Thoreau, on y a aménagé une plage publique et, de l'autre côté de la route, se trouvent un parc de roulottes et des restaurants de saucisses chaudes et de frites. Il faut un grand effort d'imagination pour se figurer ce que devait être la solitude de Walden.

Même dans les parcs nationaux, on ne cesse de réclamer des routes, des chalets et des auberges. C'est le cas du parc de Yellowstone, aux États-Unis. L'intention première était de conserver l'état naturel de ce parc, mais on n'a pas cessé depuis de percer de nombreuses routes, d'aménager des lieux de stationnement et de construire des chalets en grand nombre, ce qui a fait dire à un rédacteur de *Vital Issues*: "A Yellowstone, certains endroits ressemblent plutôt à des parcs d'attractions."

Par contre, dans le cas du parc Algonquin, la province d'Ontario a décidé de ne tolérer les hôtelleries et les attractions qu'en bordure du parc et d'en laisser le territoire lui-même à son état naturel.

Centres de vacances

A mesure que les villes empiètent sur la campagne, il devient de plus en plus impérieux de protéger les beautés naturelles des lieux propices au repos, durant le temps des vacances. Le besoin de se récréer est nécessaire aux gens âgés comme aux jeunes. Nietzsche n'a-t-il pas dit: "Tout homme a en lui un enfant qui veut jouer."

Voici ce qu'écrit Jean-Bernard Perrin dans le numéro hors série sur *L'habitation*, que vient de publier *Science et Vie*:

“Les grandes concentrations urbaines ont non seulement modifié les habitudes et le rythme de vie, mais elles ont entraîné de graves inconvénients pour la santé des citoyens . . .

“Or, il apparaît que les masses vertes et plantées agissent comme une succession de filtres et d'écrans vis-à-vis des gaz, des poussières ou des microbes et qu'elles favorisent la détente physique et psychique.

“La possibilité de se détendre ou de se récréer dans un cadre de verdure suppose que chaque famille puisse trouver à 4 ou 5 minutes de chez elle un jardin d'enfants et de repos; à 10 minutes ou un quart d'heure un parc de plusieurs acres avec terrains de sports, puis à une distance variable, mais toujours aisément accessible, des bois et des pelouses de caractère rustique, enfin, tout à fait en dehors de la ville, de vastes régions qui auront gardé le charme de la nature.”

Les Canadiens ont le bonheur de posséder des centres de villégiature aussi variés que nombreux. Ils n'ont que l'embarras du choix, que ce soit au bord de la mer, le long des rivières et des lacs, dans les montagnes ou dans la plaine. Il y a les pentes de ski en hiver, les ruisseaux où l'on pêche la truite au printemps, le sable chaud des plages en été, les forêts flamboyantes de couleurs à l'automne.

La leçon de la nature

Des jours passés dans les parcs nous emportons non seulement des souvenirs agréables mais aussi un bagage de connaissances, car la nature est un grand livre ouvert. Chaque plante, chaque animal est une leçon de choses en même temps qu'un spectacle reposant que le regard absorbe sans que l'esprit s'interroge sur les propriétés de la matière vivante que même les plus grands biologistes n'ont pas encore complètement approfondies. Pour les profanes, il suffit d'admirer la beauté des choses et des êtres.

Une connaissance rudimentaire de la nature doit faire partie de la formation des enfants; non pas une connaissance acquise dans les manuels ou au moyen d'expériences de laboratoire, mais plutôt celle qui provient du contact intime avec le monde naturel.

La vie au grand air les met au courant des problèmes biologiques que l'homme doit résoudre afin de survivre dans un monde où la nature a toujours le dernier mot. Ce contact nous force à surmonter des craintes irraisonnées, puisque c'est l'inconnu qui nous effraie le plus.

Hélas! l'initiation à la vie de la nature, dans nos écoles, montre souvent qu'elle en est au stade des cours de récréation entièrement asphaltées. On y chercherait en vain des fourmis, des sauterelles et des grillons pour la biologie ou des herbes et des feuilles à presser dans les albums.

Quelle sorte d'espaces libres ?

Les espaces libres dont nous avons besoin s'étendent des vastes territoires de milliers de milles carrés de superficie jusqu'aux petits terrains de pique-nique, pourvus d'une ou deux tables, que l'on trouve en bordure des routes.

Au Canada, le nom de *parc national* est donné à des régions remarquables par la beauté de leurs sites ou par leurs curiosités naturelles. Ce sont des réserves établies par le gouvernement fédéral, où sont entièrement protégées la flore et la faune originales. “Ces parcs, comme il est dit dans une brochure officielle, sont dédiés au peuple canadien pour son avantage, son éducation et son plaisir et ils doivent être conservés intacts pour que les générations futures puissent encore en jouir.”

C'est la découverte de sources thermales sulfureuses, près de Banff, qui entraîna la création du premier parc national canadien, en 1885. Aujourd'hui, l'État possède trente parcs nationaux d'une superficie totale de plus de 50,000 milles carrés.

Chaque parc a son cachet particulier. Quelques-uns sont plutôt des lieux historiques, surtout des forts qui remontent au régime français, tels le fort Beauséjour, la forteresse de Louisbourg, le fort Chambly et Port Royal, premier fort bâti en 1605 par Champlain. Le public peut y visiter l'Habitation où Champlain fonda l'Ordre de Bon Temps, il y a 350 ans.

Aux parcs nationaux viennent s'ajouter les parcs établis par la plupart des provinces. Les principaux parcs de la province de Québec sont ceux des Laurentides, du Mont Tremblant, de la Gaspésie, du Mont Orford, de La Vérendrye, de Chibougamau et de Mistassini.

La superficie totale des parcs provinciaux est de 100,000 milles carrés, tandis que l'étendue des réserves forestières des provinces est de 265,000 milles carrés.

En Ontario, le parc provincial le plus fréquenté est le parc Algonquin, à 175 milles de Toronto. C'est une contrée sauvage de 2,900 milles carrés, où abonde la faune la plus variée, car la chasse est interdite, mais où les amateurs de pêche peuvent se livrer à leur sport favori.

Dans les villes

Pour ceux qui n'ont pas d'automobile ou ne sont pas assez riches pour passer leurs vacances dans les parcs nationaux et provinciaux, il faut des parcs municipaux.

Les villes prévoyantes, qui songent au bien-être et à la santé des citoyens, se font un point d'honneur de posséder leurs parcs et leurs espaces libres.

Dans *Technique de l'urbanisme* (Collection "Que sais-je?", 1953), Robert Auxelle dit à ce propos: "L'utilité des espaces libres est attestée par une tradition millénaire: de l'agora ou du forum antique à l'actuelle place de l'église ou de la mairie, l'activité communale n'a pas cessé de graviter autour de ce centre attractif. A défaut de bâtiments appropriés, ces places servent dans les bourgs et les petites villes, de lieux de réunions ou d'échanges commerciaux de plein air. Cadre autour duquel se groupent les édifices et services publics, elles ont été de plus un des principaux éléments de l'art urbain.

Dans les grandes villes modernes, où cette fonction quasi administrative subsiste seule, le rôle des espaces libres est beaucoup plus restreint. Ils se sont souvent transformés en espaces verts ou plantés, encore amoindris par les voies de circulation. Disons donc que la conjoncture actuelle tend à les maintenir dans les petites et moyennes agglomérations et à les réduire dans les grandes.

Bien au contraire, l'importance des espaces verts ou plantés grandit chaque jour dans la cité moderne. Ne sont-ils pas les seuls à lutter contre les dangers de la civilisation mécanique et, par le milieu qu'ils recréent, n'exercent-ils pas une bienfaisante influence tant sur les villes que sur leurs habitants?"

Ainsi la ville de Montréal compte un immense parc (le parc Lafontaine), sur lequel elle veille jalousement afin de le conserver dans son entier et dont elle est très fière.

Mais, tout inconcevable que cela puisse paraître, chaque génération nouvelle se voit en face du problème des espaces libres et des parcs comme s'il s'agissait d'une question sans précédent. Par contre, le vieux continent envisage l'urbanisme comme étant l'unique moyen de conserver la beauté des villes, en se gardant bien d'obstruer les belles perspectives par des immeubles de mauvais goût.

Aujourd'hui, bien des municipalités grandissent sans penser au lendemain, à tel point que la construction aboutit à un entassement et à un enchevêtrement qui étouffent les places publiques.

Quel est l'idéal ?

A quoi faut-il donc aspirer ? La solution idéale serait de mettre à la disposition de toutes les familles un parc suffisamment grand pour des excursions qui prendraient toute la journée et dans lequel il y aurait une partie boisée, des endroits où les fleurs sauvages pousseraient en toute liberté, un ruisseau d'eau claire et un bel étang. Voilà ce qui favorise un véritable contact avec la nature. Voilà qui est bien différent des cours de récréation, des terrains de jeux, des lots vacants et des places encombrées.

Ces emplacements, qui font la joie des enfants dont

les parents doivent forcément demeurer en ville, devraient être protégés par quelque recours légal. Malheureusement, certains conseils municipaux abrogent parfois les règlements qui protégeaient ces terrains de jeux pour y permettre l'installation de sous-centrales électriques, d'usines de filtration, de parcs de stationnement. Tout en tenant compte des besoins actuels, il faut aussi songer à la santé et au bonheur des générations futures.

Telle est la vision qui a inspiré les fondateurs du Jardin botanique de Montréal et de l'Association des jeunes naturalistes. Les promenades dans ce Jardin ou sur le Mont-Royal, sous la direction de botanistes, permettent aux jeunes de s'instruire sur notre flore tout en respirant le grand air.

La grande raison

Pourquoi dépense-t-on autant d'argent et d'efforts pour conserver nos espaces libres et aménager des parcs ? C'est afin d'assurer la survivance de notre flore et de notre faune et surtout parce que notre existence même en dépend.

En effet, la protection des arbres qui poussent dans le voisinage de nos bassins hydrographiques assure le maintien des nappes d'eau dont la captation, l'accumulation et la canalisation sont essentielles à la vie humaine.

Nous admirons une fleur pour sa beauté, mais sans eau elle s'étiolerait.

L'affinité entre les êtres humains et les plantes est plus étroite qu'on ne l'imagine. Chez l'homme, chaque molécule d'hémoglobine est un atome de fer; chez la plante, la chlorophylle est un atome de magnésium. Sans l'eau du sol et sans l'énergie du soleil, ni l'un ni l'autre ne pourrait vivre.

Aujourd'hui, il faut que l'humanité règle l'emploi de ses ressources naturelles et protège son patrimoine national avec plus de sagesse et plus de clairvoyance. Cette leçon nous l'avons enfin apprise. Citons à ce sujet un extrait de *l'Encyclopédie pour tous*, Paris, Reflets du monde, 1958:

"Quand les premiers colons arrivèrent au Canada, ils ne virent qu'une immense forêt, et c'est aux arbres qu'ils durent s'attaquer d'abord pour pouvoir cultiver le "petit coin de terre" qui leur permettrait de vivre. Aux conquêtes successives des pionniers sur la forêt et à celles de leurs descendants, on doit les grandes étendues de terre labourables qui couvrent maintenant le sud du Québec et de l'Ontario. On ne s'attaque plus maintenant à la forêt mais on la soigne et l'on veille à sa conservation, car d'adversaire qu'elle était autrefois elle est devenue pour le citoyen un cadre enchanteur où il se retrempe et se délasse et est pour tous les Canadiens la source d'une de leurs principales richesses."